

Le Bulletin

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 2

Mars 2001

Edito

Le n°1 du «Bulletin» semble vous avoir plu, exception faite de quelques coquilles que nous tenterons d'éviter à l'avenir. Voici le n°2, qui inaugure diverses rubriques, destinées, comme nous en avons formé le projet, à resserrer nos liens, affirmer nos valeurs, et si possible, vous distraire.

Vos présidents de comités participent avec nous à l'élaboration du sommaire de ce bulletin. C'est précieux. Mais c'est de vous tous et toutes que nous avons besoin. Vous pouvez soit nous communiquer les documents et / ou souvenirs dont vous êtes munis sur la Légion, Neuilly, les Neuilléens illustres etc... soit nous signaler telle ou telle source d'information possible.

Merci à l'avance.

Le Président

Jacques Masson

Une note d'information du Général Woisard

Tous les Présidents de Section de la SEMLH ont été rendus destinataires de la note que voici, sous la signature du Général Woisard. Dont acte :

« A l'approche de la souscription de la déclaration des revenus perçus en 2000, un certain nombre de présidents de section ont souhaité savoir si les cotisations pouvaient bénéficier d'une réduction d'impôt au même titre que les dons effectués au profit de la SEMLH.

« L'article 200 du Code Général des Impôts qui prévoit que « les personnes physiques bénéficient, dans certaines limites, d'une réduction d'impôt au titre des dons et versements consentis au profit des œuvres ou organismes d'intérêt général », n'a pas été modifié par la loi de finances pour 2001.

« Par ailleurs, la Direction Générale des Impôts a rappelé dans une instruction du 8 octobre 1999 que seules pouvaient bénéficier d'une réduction les cotisations assimilables à des dons c'est à dire procédant d'une intention libérale ne s'accompagnant d'aucune contrepartie directe ou indirecte »

« Tel n'est pas le cas de la cotisation versée au profit de la SEMLH qui ne peut donc pas faire l'objet d'une réduction d'impôt ».

Néanmoins, une attestation fiscale est établie et envoyée pour tout don égal ou supérieur à 100 F

DANS CE NUMERO

- 1** Edito, Une note du Général Woisard
- 2-3** Si la Légion m'était contée
- 4-5** Conférence de M. Pinoteau (bis) : plus de frustrés ! ; Nos concitoyens (et légionnaires) illustres ; Vos pouvoirs SVP ; Un petit bouquet de fleurs mauves ;
- 6** Reprenez donc un peu de Parmentière ; Jacqueline Ollagnier ou la fée musique ; A noter sur vos agenda

Si la Légion d'Honneur m'était contée

1. L'acte fondateur

1802. Ce siècle-ci a deux ans. Napoléon, peut-être, perce sous Bonaparte, selon la formule de Victor Hugo, mais cela ne se voit pas encore. Au physique du moins. A peine si un début d'embonpoint arrondit sa taille, sous le gilet blanc et l'éternelle redingote grise. Pour le reste, il a toujours son allure de loup maigre ; plutôt petit, de carrure étroite et légèrement courbée, le visage long, le teint pâle, les cheveux en courtes mèches coiffées à la diable sur le front haut, le nez admirablement ciselé, la bouche sensible, le menton impérieux, et ces yeux d'un bleu foncé, presque noirs, dont personne n'est capable de soutenir l'éclat lorsqu'ils s'encolèrent. Un voyageur anglais, qui l'a rencontré à la Malmaison, témoigne : « Son sourire est doux et fascinant, mais disparaît pour faire place à une expression terrible lorsqu'il est contrarié ». Le fait est que son humeur est sujette à des tempêtes qui se déclenchent avec la soudaineté de l'éclair. Il fait tout vite : réfléchir, comprendre, décider, s'emporter, manger, dormir, l'amour, la guerre.

Trompettes d'argent et grenades en or

Le mardi 4 mai 1802 (14 floréal an X) le Premier Consul est à Paris. Il assiste au Conseil des Consuls, qu'il préside, et au Conseil d'Etat. C'est ce jour-là qu'est déposé le projet de loi portant création de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Bonaparte en a l'idée depuis longtemps. La Révolution de 1789 a supprimé tous les anciens Ordres nobiliaires du Saint Esprit, de Saint Michel, de Saint Lazare, du Mont Carmel. Seul survivait l'Ordre de Saint Louis, rebaptisé « Décoration militaire » que la Convention fait disparaître à son tour en octobre 1792, si bien que le Roi Louis XVI, emprisonné au Temple, se voit empêché de porter l'Ordre dont il était l'emblème vivant. Dès lors, plus rien ne subsiste des moyens dont disposait l'Etat pour gratifier ceux qui ont accompli à son service et/ou à celui

celui de la nation des actions réputées honorables. Bonaparte caresse le projet d'y remédier. Il commence par institutionnaliser la pratique des « armes d'honneur » destinées à récompenser la valeur militaire, et dont lui-même a fait usage durant la première campagne d'Italie. Le 25 décembre 1799 (4 nivôse an VIII), c'est à dire le jour même où est adressée au peuple la proclamation qui nomme Bonaparte consul à vie, un arrêté des Consuls définit la nature et la hiérarchie des distinctions ainsi officialisées. Fusils d'honneur « garnis en argent » pour les grenadiers et soldats. Baguette d'honneur, pareillement rehaussées d'argent pour les tambours. Mousquetons ou carabines d'honneur, toujours sous le signe de l'argent, à l'intention des militaires des troupes à cheval. Les trompettes recevront pour leur part des trompettes d'honneur en argent, les canonniers des grenades d'or à porter sur le parement de leur habit. Enfin la récompense suprême sera le sabre d'honneur, accordé aux officiers et soldats qui se seront « distingués par des actions d'une valeur extraordinaire, ou qui rendraient des services extrêmement importants ». Tout est prévu, y compris l'attribution d'une « haute paie » de cinq centimes par jour aux bénéficiaires des récompenses de premier rang, et d'une double paie pour les titulaires des sabres d'honneur.

Un corps intermédiaire

Mais une récompense ne remplace par un Ordre. La récompense se suffit à elle-même ; c'est un objet emblématique, fait pour rappeler une action passée, et que l'on conserve dans sa vitrine au même titre qu'un trophée de chasse. Un Ordre est bien davantage : la création d'un système de valeurs, d'une culture, d'une famille – les opposants à la Légion d'Honneur, il y en aura, parleront d'une caste et brandiront la menace d'un retour aux inégalités de la monarchie. Bonaparte sait cela, et il se garde bien d'utiliser le mot « Ordre ». mais c'est tout de même de créer une famille d'esprits qu'il s'agit, sorte de structure intermédiaire au sein de laquelle, toutes

barrières sociales abolies, se connaîtront et se reconnaîtront des hommes et des femmes qui ont en commun une certaine conception de l'honneur. Bref, le Premier Consul entend contribuer à la refondation d'un corps social qui rassemblerait le meilleur de la nation. On le suspectera par la suite d'avoir constitué cette « légion » - le mot certes évoque Rome, César, le Rubicon – pour lui servir de garde rapprochée dans sa marche vers le trône impérial. C'est faux. En 1802, le pouvoir héréditaire ne tente pas Bonaparte. Il y est même résolument hostile. On vient de le nommer consul à vie. Que demander de plus ? C'est une façon de reconnaître, comme lui-même le sait bien, qu'il est unique, non substituable. Il a ramené l'ordre à l'intérieur, la paix à l'extérieur, rendu à la France grandeur et puissance ; et il est en train d'inventer, pour les deux siècles à venir, les institutions de l'ère industrielle. Le Consulat à cet égard est une oasis de l'Histoire. La violence fait trêve. L'espoir renaît. Qui d'ailleurs pourrait remplacer Bonaparte, ou lui succéder ? Un de ses frères ? Sûrement pas. Un Bourbon rappelé par lui sur le trône ? A aucun prix. Un fils ? Joséphine ne lui en a pas donné.

L'air était « plein de poignards »

En réalité Bonaparte ne se laissera tenter par l'ambition impériale, c'est à dire la fondation d'une dynastie, avec tout ce que cela implique, que sous la pression des événements. L'Angleterre, qui a signé sans conviction la paix d'Amiens en 1802, refuse d'en exécuter les clauses au motif que le Premier Consul n'a pas évacué la Hollande. En mars 1803, c'est la rupture. Violente. Irrémédiable. Consommée par Bonaparte, au témoignage de l'ambassadeur d'Angleterre, avec des expressions qui ne pouvaient trouver place que « dans la bouche d'un cocher de fiacre ».

Dans les deux camps on se prépare à la guerre. Il est clair que les Anglais veulent à tout prix se débarrasser de Bonaparte. A défaut de le vaincre, il serait économique de le faire tuer. Les volontaires ne manquent pas. Fin janvier 1804, le Premier Consul

stupéfait découvre que depuis six mois un complot se trame contre sa personne et que probablement Londres y a prêté la main. Cadoudal, Pichegru, Moreau sont impliqués. D'autres, sans doute. Fouché, en disgrâce pour l'instant, mais qui continue de tout voir, de tout savoir, le fait prévenir : « l'air est plein de poignards ».

L'émotion est grande. Beaucoup voient en Bonaparte le seul rempart contre le retour des désordres et s'inquiètent de le savoir ainsi exposé. Certes, les membres de la Légion d'Honneur ne sont pas les derniers à se rallier à l'idée de lui confier sinon le pouvoir suprême – il l'a – du moins une légitimité héréditaire. Lui-même, qui a compris à quel point il est vulnérable, et à travers lui le nouvel Etat qu'il tente de construire, se laisse envahir par l'ambition monarchique. Dès lors il entreprend de la mettre en œuvre, méthodiquement comme il fait toutes choses, avec ce mélange d'intuitions fulgurantes et de calcul profond qui est sa marque. En commençant par faire arrêter et exécuter le duc d'Enghien, pour créer l'irréparable entre les Bourbon et lui, tout en faisant taire les soupçons de complicité avec les royalistes que les Jacobins nourrissaient à son encontre.

L'égalité de la valeur

Mais vingt deux mois plus tôt, au moment où il signe le décret instituant la Légion d'Honneur, Bonaparte est – et restera d'une certaine façon – l'héritier des acquis révolutionnaires. A défaut d'adhérer à l'obsession égalitaire des Conventionnels, il veut reconstruire une élite qui passe par-dessus, ou à travers, toutes les considérations de naissance, de fortune, de statut social, de religion, d'origine ethnique. La Légion d'Honneur est destinée à récompenser, sur le seul critère des services rendus à la nation, aussi bien les roturiers que les nobles, les anciens détenteurs des privilèges que les hommes du nouvel âge, les pauvres que les riches, les illettrés que les intellectuels. C'est, au moins au niveau du principe, *l'égalité de la valeur*. Et même s'il est clair que, par ces temps, héroïques, les nominations à titre militaire (y compris celles dont

bénéficient les civils à titre militaire) sont beaucoup plus nombreuses (80% du total environ), et couvrent un éventail social beaucoup plus large, que celles qui sont accordées aux mérites civils, jamais Bonaparte ne consentira à séparer les uns des autres. Il en fait un principe essentiel de l'institution. Ses successeurs y resteront fidèles. « Si l'on distinguait les hommes en militaires et en civils on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y a qu'une nation », répond-il à un conseiller d'Etat qui demandait que la Légion d'Honneur fût réservée aux hommes sous les drapeaux. Ajoutant « Si l'on ne décernait des honneurs qu'aux militaires, cette préférence serait encore pire car alors la nation ne serait rien ».

Il est vrai que le Premier Consul, homme de guerre par excellence, affectait de se méfier des militaires ; Corse, des Corses, noble, des nobles. « Le propre des militaires, disait-il, est de tout vouloir despotiquement, celui de l'homme civil est de tout soumettre à la discussion, à la vérité, à la raison ». Il est vrai aussi qu'en la circonstance il s'adressait à des civils. Et que son jugement sur les hommes n'était pas fort complaisant. « Les Français, affirmait-il, ne sont pas changés par dix ans de révolution. Ils sont ce qu'étaient les Gaulois, fiers et légers, ils n'ont qu'un sentiment : l'honneur ».

Mais insaisissable, comme toujours, il s'écriait, à propos de la querelle qu'on lui faisait pour avoir interdit le discours de réception de Chateaubriand à l'Académie Française : « On ne m'a jamais connu qu'une question, un but unique : Voulez vous être un bon Français avec moi ? ». A suivre.

Sources :

Louis Garros « Itinéraire de Napoléon Bonaparte » 1769.-1821. Editions de l'Encyclopédie Française », 1947

Jacques Bainville « Napoléon » Fayard 1962

Las Cases « Mémorial de Sainte Hélène » collection de la Pléiade 1958

Et surtout la très complète « Histoire de la Légion d'Honneur » publiée à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de l'Empereur, éditions Charles Lavauzelle 1969.

Conférence de M. Pinoteau (bis) : plus de frustrés !

Notre ami Claude Pinoteau a eu la gentillesse de rééditer, au Village, sa conférence sur le cinéma à l'intention des personnes qui, faute de place, n'avaient pu assister à celle d'octobre. Performance d'autant plus méritoire qu'il a pris soin d'étayer son exposé sur un nouveau film et de l'illustrer de nouvelles anecdotes. Un grand merci. Et merci également au Comité Ancelle, organisateur de cette deuxième séance comme de la première.

Nos concitoyens (et légionnaires) illustres

M. Gilbert Guillaume, Président du Tribunal International de la Haye, commandeur de la Légion d'Honneur, est domicilié à Neuilly.

Vos pouvoirs SVP

En prévision de l'Assemblée Générale qui se tiendra vendredi 18 mai au Futuroscope de Poitiers, les adhérents de la SEMLH sont instamment prié(e)s de remplir le pouvoir qui leur a été adressé en même temps que leur nouvelle carte de membre et de le faire parvenir avant le 1^{er} avril à Jacques Masson, Président de la Section de Neuilly, 43 bd Victor Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

CHRONIQUES

Un petit bouquet de fleurs mauves

En 1777 le Roi Louis XVI reçoit d'un de ses sujets, apothicaire en chef des armées, un cadeau singulier : un petit bouquet de fleurs mauves. Plus singulière encore est la réponse de Sa Majesté bourbonnienne : «La France, déclare-t-il solennellement, vous remerciera un jour d'avoir trouvé le pain des pauvres».

Cet étrange donateur s'appelle Antoine Auguste Parmentier. Son cadeau au Roi – mais également, en effet, à la nation – est la pomme de terre. Le terrain où il l'a cultivée expérimentalement est situé dans la plaine des Sablons, autrement dit à Neuilly. Et l'Empereur honorera en partie la reconnaissance de dette du Roi : Napoléon 1^{er}, en 1804, remettra la Légion d'Honneur à Parmentier, qui accédera au grade d'Officier.

Les Gaulois et la pomme de terre

Tout le monde connaît, depuis les bancs de l'école, le subterfuge dont usa Parmentier pour promouvoir sa découverte. Beaucoup s'en méfiaient, comme de tout ce qui apporte un changement, dans une société encore paysanne où, selon la formule d'Edgar Morin, une nouveauté ne devenait acceptable que lorsqu'elle avait cessé d'être nouvelle. Il imagina de faire garder militairement son terrain des Sablons, en donnant pour consigne aux sentinelles de fermer les yeux si quelqu'un s'avisait de dérober les précieux tubercules. Les Gaulois étant ce qu'ils sont, le champ fut pillé en peu de jours. La pomme de terre était lancée.

Un combattant de la famine

Ce que l'on sait moins peut-être, car le mythe comme souvent dévore la réalité, c'est que Parmentier fut un chercheur de réputation internationale, un des plus grands savants de son temps, un des plus utiles en tout cas. Son œuvre est entièrement axée sur le souci de lutter contre un des fléaux majeurs de l'humanité, qui à cette époque frappait trop souvent une France soumise aux caprices du temps parfois conjugués aux ravages de la guerre : la famine. Il s'est préoccupé de tout ce qui pouvait améliorer, en qualité, et en quantité la nourriture des hommes : non seulement en « inventant » la pomme de terre mais en s'intéressant aux engrais, au blé, à la vigne, à la qualité de l'eau, à celle du pain de la troupe, à l'analyse du lait, à la conservation des viandes, à la vaccination etc.... Un précurseur de Pasteur. Un écolo avant la lettre.

Têtu comme un Picard

Il est né en 1737 à Montdidier, une petite ville de la Somme, haut perchée sur sa colline. Fils cadet d'une famille de cinq enfants, il s'engage à 20 ans comme apothicaire de 3^e classe, dans l'armée de Hanovre. C'est la guerre de Sept Ans. Il la fait et tombe aux mains des Prussiens. Sa valeur est telle que, prisonnier à Francfort, il se voit coup sur coup offrir la main de la fille du pharmacien major allemand, qu'il refuse, le grade d'officier, qu'il refuse aussi, et même, par le grand Frédéric, le poste de pharmacien chimiste en chef des armées prussiennes – qu'il refuse encore. C'est un caractère.

Parmentier et les Soeurs de la Charité

Rentré en France et devenu apothicaire de 1^{ère} classe, puis apothicaire en chef aux Invalides, Parmentier donnera une nouvelle preuve de sa fermeté en supportant d'un cœur impavide les chicanes des Soeurs de la charité, qui régendent l'apothicairerie et acceptent mal son autorité. Louis XVI arbitre en faveur des religieuses mais par privilège royal maintient à Parmentier son logement de fonction aux Invalides et le laboratoire attenant d'où il conduit toutes ses recherches. Il les conservera jusqu'à la fin de sa vie, même pendant la Terreur où, décrété un temps d'arrestation par le Tribunal révolutionnaire, il se cache puis part se faire oublier en Provence. Trois ans plus tard, il est nommé Inspecteur Général du Service de Santé des Armées, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1813. Cuvier, dans l'éloge funèbre qu'il lui consacre déclare : « Entièrement désintéressé, il faisait le bien, disposant librement de son temps, de sa plume, voire de sa fortune ».

Il est enterré au Père Lachaise, où il a pour voisins La Fontaine et Molière – illustre compagnie. Mais il continue d'habiter Neuilly, où il monte devant l'Hôtel de Ville cette garde silencieuse des statues que nous finissons par ne plus remarquer, et qui attestent pourtant que les hommes sont capables aussi du meilleur.

Reprenez donc un peu de Parmentière !

On raconte qu'en 1782 Parmentier invita le grand chimiste Lavoisier à un dîner où tout était à la pomme de terre, y compris l'alcool. La recette de ces différents plats n'est pas venue jusqu'à nous, mais voici celle de la purée dite « Parmentière », telle que transcrite par le célèbre gastronome Jules Gouffé, officier de bouche du Jockey Club de Paris (saluez !) dans son monumental « Livre de cuisine » publié chez Hachette en 1870 :

« Epluchez et coupez des pommes de terre jaunes pour en avoir 600 grammes tout épluchées ; mettez-les dans une casserole avec 2 litres de consommé de volailles ;

« Faites-les bien cuire ; passez 2 fois à l'étamine et ajoutez 1 litre de consommé de volaille ;

« Tournez sur le feu avec la cuillère de bois jusqu'au premier bouillon ; liez avec 2 décilitres de crème double et 30 grammes de beurre très fin, puis ajoutez 2 cuillerées à bouche de pluche de cerfeuil ;

« Mettez dans la soupière, et servez croûtons à part.

Jacqueline Ollagnier ou la fée musique

Il y a une trentaine d'années, à Ciboure Saint Jean-de-Luz au pays basque, une jeune femme tombe en arrêt devant une haute maison en pierres de taille, coiffée d'un toit en casque à mèche, dans le style hollandais. Un panneau « à vendre » est accroché à la façade. Elle visite. Une ruine ! Ni eau courante, ni électricité, ni gaz. L'escalier tombe en morceaux et toute une pâtisserie de stuc et de papier peint à ramages déshonore les murs. « Je signe tout de suite » dit la visiteuse. Notre amie Jacqueline Ollagnier (comité Bagatelle) vient d'acheter l'étage noble de la maison natale de Ravel, classée depuis 1943 monument historique (mais pour la façade seulement à l'époque) et qui est dans un état déplorable.

Trente ans plus tard, elle a accompli son projet : rendre à la musique la maison de Ravel. Non seulement en la réhabilitant au prix d'un travail acharné, en y accueillant – elle-même pianiste de talent – les plus grands musiciens du monde entier, et en en faisant le siège de l'Académie Ravel, mais aussi en obtenant que l'intérieur de la maison soit porté sur l'inventaire additionnel des monuments historiques, pour le mettre définitivement à l'abri des barbares. La municipalité de Ciboure a d'ailleurs fait l'acquisition du rez-de-chaussée, pour y installer plus tard un musée Ravel. Mais Jacqueline a fait mieux : conférencière des musées nationaux et passionnée d'archéologie, elle a reconstitué l'histoire de cette vieille demeure, bâtie en 1630 par Martin d'Echeto, corsaire du Roi et armateur qui avait séjourné en Hollande – d'où cet air de venir d'ailleurs qu'elle affiche en plein folklore basque.

Et comme certains lieux sont marqués par le destin, Jacqueline a découvert aussi que cette même maison avait, en 1658, hébergé le Cardinal Mazarin, venu négocier dans l'île des Faisans la paix des Pyrénées en même temps que le mariage du Roi Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. Vingt-deux ans de guerre acharnée entre les deux pays prennent fin. La France reçoit de l'Espagne le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, diverses places fortifiées des Flandres et du Luxembourg, sans parler des 500.000 écus d'or qui constituent la dot de la Princesse. Date charnière, qui marque le triomphe de la Maison de France sur les Habsbourg d'Espagne et ouvre pour elle un demi-siècle de prépondérance européenne. Eh bien Mazarin avait choisi cette demeure pour y loger et y recevoir la Reine Anne d'Autriche, non sans avoir au préalable fait exécuter des travaux d'embellissement dans la grand'salle aux boiseries claires qui donne sur le port.

Si Jacqueline vous demande : « Savez-vous où Mazarin a dormi la nuit du 6 au 7 novembre 1658 ? » et si vous séchez, ne vous étonnez pas de l'entendre vous dire avec une lueur malicieuse dans l'œil : « Chez moi ! »

A noter sur votre agenda

Conférences

- Le 15 mars « Libéralisme et environnement » par Mme Herschtel

- Le 10 mai « Bussy Rabutin fut-il un libertin ? » par Xavier Nosten

Rendez-vous comme d'habitude à 18 heures à la Maison des Associations 2 bis rue du Château 92200 Neuilly-sur-Seine

Le pot d'avant vacances

Le 21 juin, même endroit, même heure, réunion (sur la terrasse si le temps s'y prête) arrosée d'un pot et ourlée d'amitié pour permettre à chacun, chacune, de souhaiter bonnes vacances à chacune, chacun.

Bien sûr n'oubliez pas le soirée théâtrale Samedi 19 mai à 20h30, au Grand Théâtre de Neuilly, avenue du Général de Gaulle. Au programme : « Adorable Julia » le grand succès de Marc-Gilbert Sauvajon.